

Autorité parentale et pension alimentaire

Par françois, le 22/11/2008 à 21:22

Bonjour a tous

Voila ma situation, incroyable mais vrai!

J'ai eu un enfant malgré moi il y a dix ans, hors mariage, sans consentement...

J'ai reconnu cet enfant quelques mois aprés sa naissance.

Cet enfant ne porte pas mon nom.

Je paye une pension alimentaire

L'enfant a été monté contre moi depuis son enfance, si bien que je ne l'a connais pas. Elle n'a jamais souhaité me voir ou passer du temps avec moi. Les droits de visites n'ont jamais pu etre respectés.

Il existe une autorité parentale exclusive pour la mére.

Aujourdh'ui, on me met e façon répétée au Tribunal pour augmenter la pension alimentaire de façon exagérée. Je rappelle que la mére en question gagne trés trés bien sa vie.

Ma question est;

Que dois-je faire pour mettre un therme définif a cette situation?